

Un chef étoilé mange dans son restaurant : 14 000 euros de redressement de l'Ursaff



L'administration s'est basée sur le prix moyen des repas du restaurant.

Avec Atlantico
Rédaction

L'accident bête. Alors qu'Arnaud Bloquel, chef étoilé dans deux restaurants gastronomiques en Guadeloupe était interrogé lors d'un banal contrôle de l'Ursaff, l'inspecteur lui pose innocemment la question : "Où mangez-vous ?". Confiant, l'intéressé répond qu'il mange dans son propre restaurant.

Dégainant impitoyablement le sabre de la justice fiscale, l'Ursaff évalue alors le prix des repas supposés du chef sur 3 ans et lui réclame 14.000 euros.... L'administration fiscale s'est en effet basé sur le prix moyen d'un repas dans ce restaurant gastronomique : 107 euros.

Arnaud Bloquel explique pourtant qu'il ne mange pas comme ses clients : "Comme tous les cuisiniers, je conserve les produits nobles pour les clients et je me restaure avec des pâtes ou des plats simples et peu coûteux, comme le reste de mon équipe dont le repas apparaît à environ 6 euros sur leur bulletin de paie."

Mais il en faut plus pour attendrir l'Ursaff qui maintient son redressement. "J'ai obtenu un échelonnement, c'est tout" précise Arnaud Bloquel. Bon appétit, bien sûr !